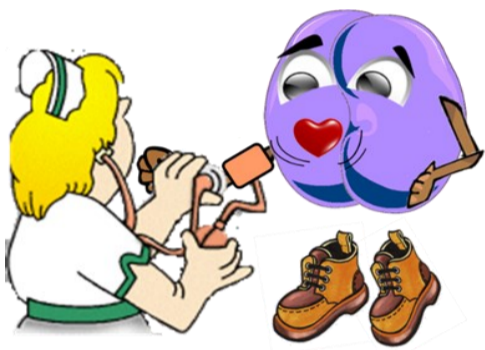


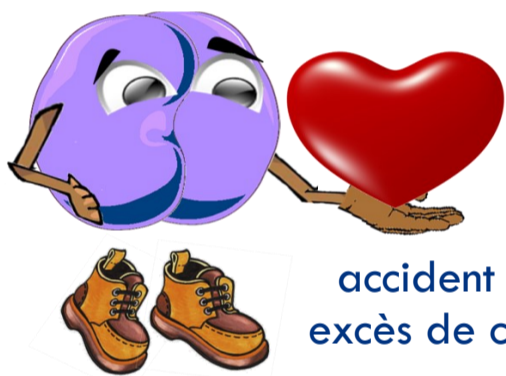
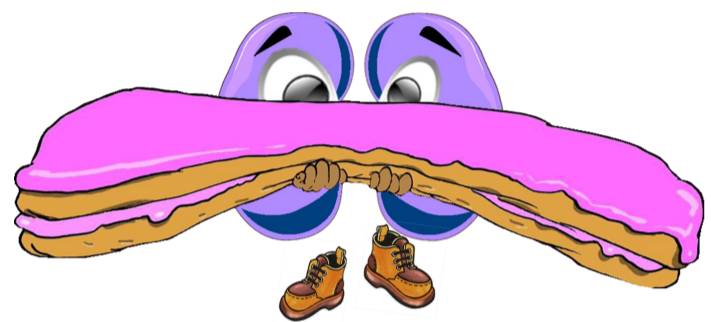
je suis concerné(e) par les maladies des reins ?

personne n'est à l'abri d'une maladie rénale. Toutefois, vous pouvez être davantage concerné(e) si vous vous trouvez dans une de ces situations.

hypertension artérielle



diabète



maladie vasculaire

Artérite,
accident vasculaire cérébral,
excès de cholestérol, infarctus,
pontage, stents, etc.

maladie virale chronique

Hépatite B
Hépatite C
HIV



uropathie

Calculs rénaux,
colique néphrétique,
infections urinaires,
malformations urinaires.

traitement potentiellement dangereux pour le rein

Anti-inflammatoire, lithium, chimiothérapie, etc.



antécédents personnels ou familiaux de maladie rénale



si vous êtes dans l'une de ces situations, nous vous conseillons de venir nous rencontrer **lundi 03 septembre 2018 à partir de 14h30.**